

Année scolaire 2019–2020

A transmettre en Mairie **au plus tard le 31 mai 2019**
avec **COPIE** des pièces justificatives*.
Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

L'enfant

NOM Prénom Classe 2019/2020
Date de naissance / / Lieu de naissance

Les responsables légaux

Père

NOM Prénom

Adresse

.....

.....

.....

E-mail

Mère

NOM Prénom

Adresse

.....

.....

.....

E-mail

Composition de la famille (frères et sœurs ou à naître)

Nom	Prénom	Date de naissance	Scolarisé(e)

L'inscription de votre enfant sera prise en compte seulement si le dossier est complet. Un certificat d'inscription sera alors transmis directement à la directrice de l'école qui validera l'admission de l'élève. La directrice recevra alors les parents accompagnés des enfants.

A Villemoustaussou, le

Signature des responsables légaux :

*PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE :

- COPIE du Livret de famille (parents, enfant)
- COPIE d'un Justificatif de domicile (facture)
- COPIE du Carnet de vaccination

Si nécessaire :

- COPIE du Jugement du Tribunal, si parents séparés
- ORIGINAL du Certificat de radiation si changement de commune

